

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19313877***Déposé
04-04-2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0875813196

Dénomination : (en entier) : **absolute agency**
(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Ninove 135
(adresse complète) 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet(s) de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE, OBJET

Il résulte d'un acte reçu par Christophe LE ROUX, Notaire associé à la résidence de Schaerbeek, membre de l'association ACT & LEX ayant son siège à 1030 Bruxelles, avenue Eugène Plasky, 144/1, le 28 mars 2019, que l'assemblée générale de la société privée à responsabilité limitée "**ABSOLUTE AGENCY**" dont le siège social est établi à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, Chaussée de Ninove, 135.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et :

A. (...)

B. d'ajouter à l'objet social actuel, ce qui suit :

« -la fabrication, la commercialisation, la distribution, l'import-export, la vente en gros et au détail, en retail, en ligne ou sur marchés, de tous produits alimentaires et notamment tous produits de chocolaterie, dérivés et confiserie ;

-l'achat, la vente, l'import-export, en retail ou en ligne, de plantes, fleurs, accessoires et mobiliers de jardin, décorations extérieures, l'architecture de jardin ;

-l'achat, la vente, l'import-export, en retail ou en ligne, d'articles de décoration intérieure, de meubles en tous matériaux, de tout accessoire, l'architecture d'intérieur ;

La société pourra exercer l'activité de conseiller en toutes ces matières, elle pourra participer, organiser toute conférence, événement, rencontres, marchés. ».

MODIFICATION DE LA DATE D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée décide de déplacer la date de l'assemblée générale annuelle au 3ème lundi du mois de décembre et pour la première fois en 2019.

Mandat Spécial :

Le gérant donne pouvoir, avec pouvoir de substitution, à la personne dénommée ci-après en vue de faire le nécessaire pour modifier l'inscription de la société à la banque carrefour des entreprises, aux services du ministère des finances et aux autres services administratifs, sans restriction, auprès desquels des formalités doivent être accomplies du chef de la modification :

Mme LECOQ pour compte de « Gestion P & L » SPRL.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Délivré avant enregistrement uniquement en vue du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Christophe LE ROUX, Notaire associé

Déposé en même temps:

- expédition de l'acte
- rapport du gérant avec la situation active et passive